



POLICE
RÉPUBLICAINE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

COMMUNIQUE N° 01

Dans la nuit du lundi 18 au mardi 19 novembre 2024, la patrouille du commissariat du 2ème arrondissement de Parakou a entrepris d'interpeller le sieur **OUOROU GANI Samba Fayçal** au quartier Nima. Au cours de cette interpellation qui n'a pas été conduite dans les règles de l'art par l'équipe de fonctionnaires de Police commis à cette mission de sécurité, ce citoyen a malencontreusement perdu la vie.

La Police républicaine est profondément touchée par la vague de réactions et partage toute l'émotion consécutive à cet incident regrettable. Elle tient à exprimer en conséquence ses plus sincères condoléances à la famille éplorée.

Aussi, la Police républicaine tient-elle à préciser que le Procureur de la République près le tribunal de première instance de première classe de Parakou ainsi que l'Inspecteur technique de la Police républicaine sont saisis pour diligenter respectivement l'enquête judiciaire et celle administrative. Ces enquêtes ouvertes, permettront d'élucider les circonstances de ce décès et d'en situer les responsabilités.

Aussi l'Institution invite-t-elle les populations à la patience et au calme au cours de cette phase d'investigations nécessaire à la manifestation de la vérité.

Enfin, l'institution réitère son engagement envers la protection des personnes et des biens, ainsi que le maintien de l'ordre public, tout en veillant au respect des lois de la République et des droits humains.

Cotonou, le 22 novembre 2024

La cellule de communication